ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES

POSITIONS DES THÈSES

SOUTENUES PAR LES

ÉLÈVES DE LA PROMOTION DE 1959

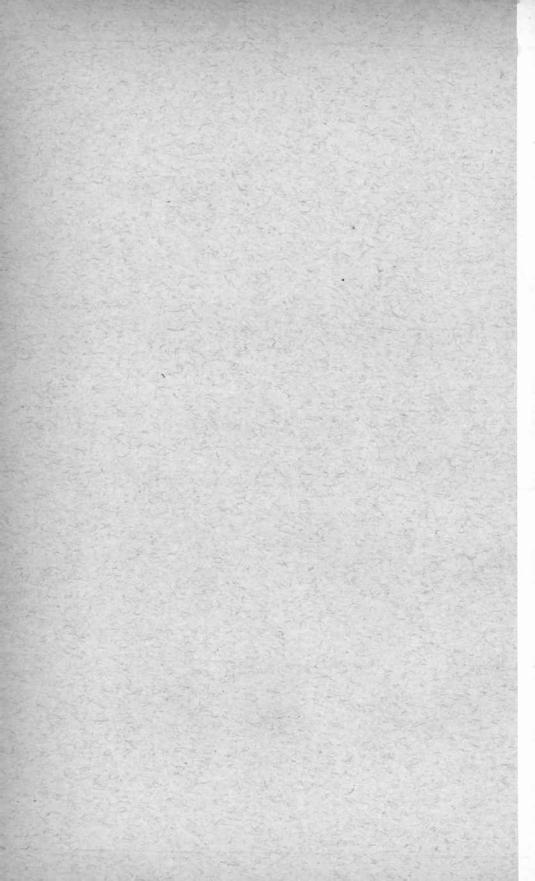
POUR OBTENIR

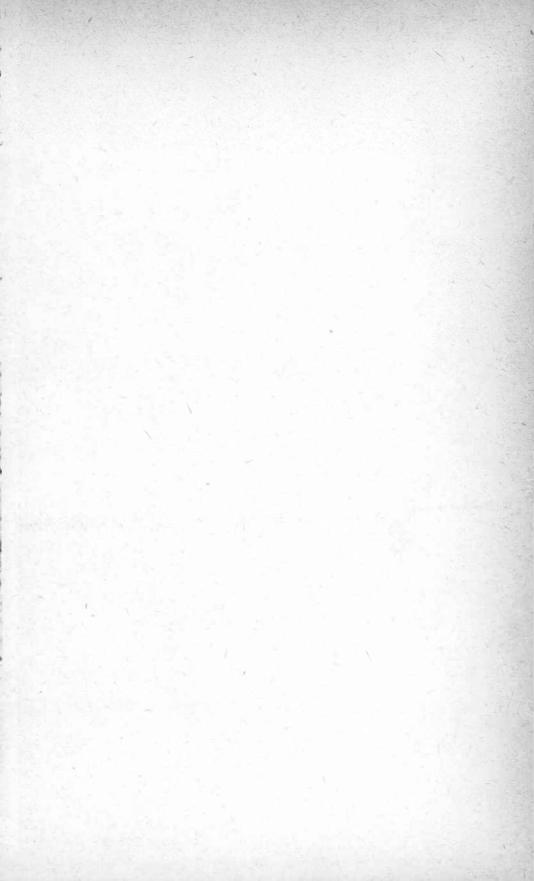
LE DIPLÔME D'ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE

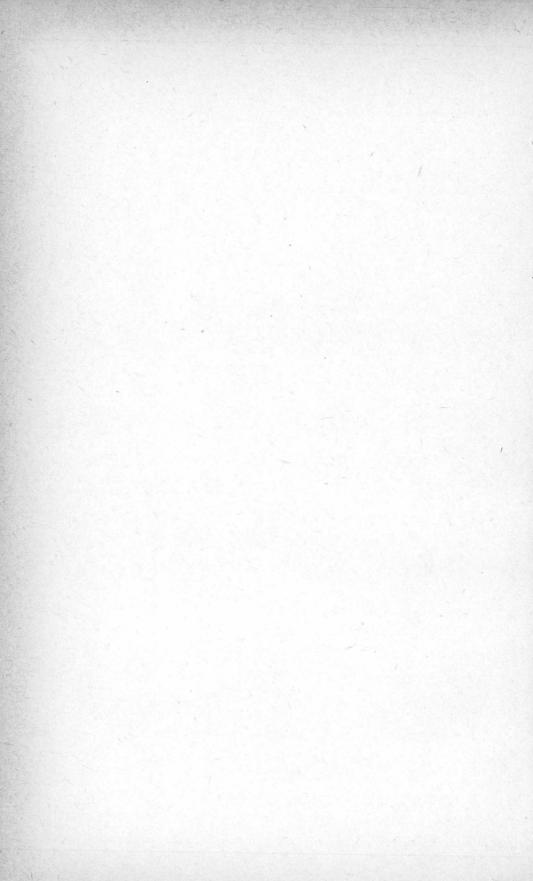
Ces thèses seront soutenues le lundi 16 mars 1959 et jours suivants

PARIS ÉCOLE DES CHARTES Rue de la Sorbonne, 19 1959







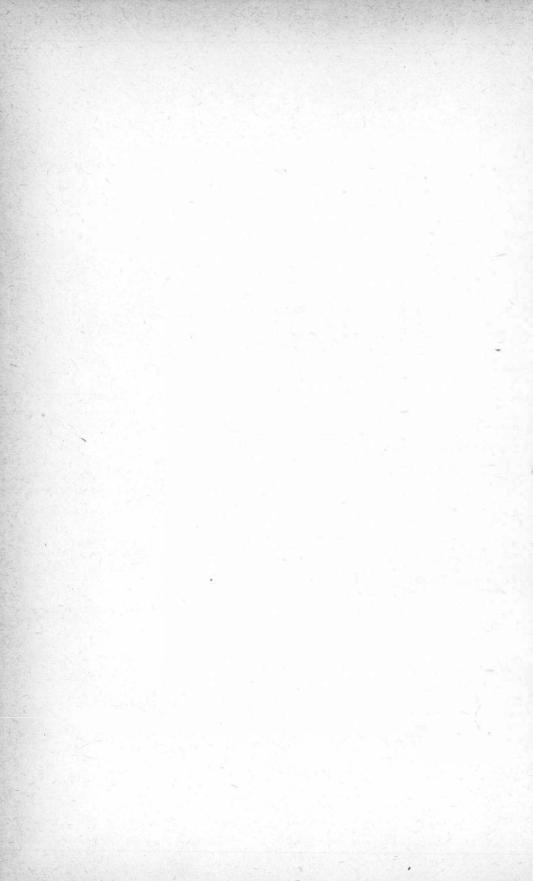


ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES

POSITIONS DES THÈSES

SOUTENUES PAR LES

ÉLÈVES DE LA PROMOTION DE 1959



ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES

POSITIONS DES THÈSES

SOUTENUES PAR LES

ÉLÈVES DE LA PROMOTION DE 1959

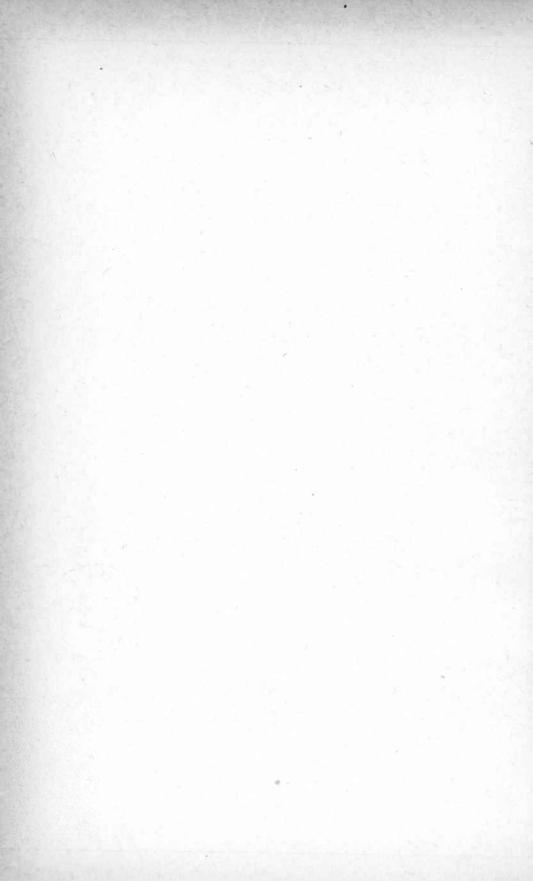
POUR OBTENIR

LE DIPLÔME D'ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE

Ces thèses seront soutenues le lundi 16 mars 1959 et jours suivants



PARIS ÉCOLE DES CHARTES Rue de la Sorbonne, 19 1959



Chaque élève publiera les positions de sa thèse sous sa responsabilité personnelle.

(Arrêté ministériel du 5 octobre 1932, art. 33.)

JURY DES EXAMENS DE L'ÉCOLE

Membres du Conseil de perfectionnement: MM. M. Roques, président, délégué de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

— Ch. Samaran, vice-président, délégué de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — G. Berger, directeur général de l'Enseignement supérieur. — Ch. Braibant, directeur général des Archives de France. — J. Cain, administrateur général de la Bibliothèque nationale, directeur général des Bibliothèques de France. — P. Marot, directeur de l'École, professeur de Bibliographie et Archives de l'Histoire de France. — P. Deschamps, Ch.-Edm. Perrin, R. Fawtier, délégués de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — M. Baudot, inspecteur général des Archives. — A. Masson, inspecteur général des Bibliothèques.

Professeurs: MM. G. Tessier, professeur de Diplomatique. — Ch. Perrat, professeur de Paléographie. — F. Jouon des Longrais, professeur d'Histoire du Droit. — M. François, professeur d'Histoire des Institutions. — A. Vernet, professeur de Sources de l'Histoire de France. — J. Hubert, professeur d'Archéologie. — J. Monfrin, professeur de l'hilologie romane.

Membres adjoints pour l'examen des thèses de la présente année: MM. Р. Рвтот, professeur honoraire à la Faculté de Droit de l'Université de Paris. — В. Gille, maître de conférences à la Faculté des Lettres de l'Université de Clermont-Ferrand.

Secrétaire: M. E. Poulle.

MEMBRES DU JURY

DÉSIGNÉS POUR L'EXAMEN DES THÈSES

Auteurs des thèses.

Examinateurs.

M. YM. Bercé	MM.	Braibant et Masson.
M. M. Brunerye		François et Gille.
M. J. Chazelas		VERNET et MONFRIN.
Mme AM. Courtieu-Capt		PERRAT et MONFRIN.
Mme Ch. Daniel-Feltin		BAUDOT et PERRAT.
M ^{lle} O. Gantier		BAUDOT et HUBERT.
M ^{me} MCl. Gasnault-Beis		FAWTIER et VERNET.
M. M. Hayez		Perrin et Tessier.
M ^{ile} A. Lafforgue		SAMARAN et MAROT.
M. G. Naud		Petot et Jouon des Longrais.
M. G. Parguez		Tessier et Joüon des Longrais.
M ^{Ile} Fr. Pathie		MAROT et FRANÇOIS.
M. Ph. Siguret		DESCHAMPS et HUBERT.

9 janvier 1959.

